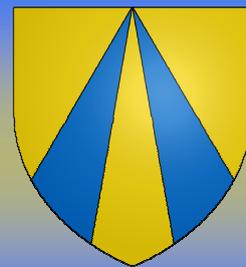


Bulletin d'informations municipales de Fréjeville



N° 3 - Janvier 2009



Édition annuelle - Bilan 2008

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LE MOT DU MAIRE	3
INFORMATIONS PRATIQUES INFORMATION D'ACTIVITÉ SUR FRÉJEVILLE ; SOINS DE PÉDICURIE ET DE PODOLOGIE	4
L'ACTUALITÉ <i>- CIVISME - GESTION DES DÉCHETS</i> <i>- LA ZONE D'ACTIVITÉS DE COINDUMINES</i>	5
LE BUDGET DE LA COMMUNE - ANNÉE 2008 <i>- LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</i> <i>- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT</i> <i>- LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</i> <i>- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</i>	6
LES TRAVAUX DE VOIRIE COMMUNALE - ANNÉE 2008	7
INFORMATIONS GÉNÉRALES <i>- AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL - A.D.M.R.</i>	8
<i>- AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL - A.D.M.R. (SUITE)</i> <i>- BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE</i>	9
<i>- LE TRI SÉLECTIF : MODE D'EMPLOI</i>	10
QUELQUES INFORMATIONS À SAVOIR <i>- SITES INTERNET UTILES</i> <i>- AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE</i> <i>- CARTE D'IDENTITÉ</i>	11
<i>- PASSEPORT ÉLECTRONIQUE</i> <i>- INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES</i> <i>- RECENSEMENT MILITAIRE</i>	12
<i>- EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE AVEC FILIATION OU COPIE INTÉGRALE</i> <i>- EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE AVEC FILIATION OU COPIE INTÉGRALE</i> <i>- EXTRAIT D'ACTE DE DÉCÈS OU COPIE INTÉGRALE</i> <i>- DÉCLARATION DE NAISSANCE</i>	13
<i>- DÉCLARATION DE DÉCÈS</i> <i>- DOSSIER DE MARIAGE</i> <i>- DUPLICATA DU LIVRET DE FAMILLE</i> <i>- RECONNAISSANCE D'UN ENFANT</i> <i>- CONCESSION AU CIMETIÈRE</i>	14
<i>- PERMIS DE CONSTRUIRE</i> <i>- DÉCLARATION DE TRAVAUX</i> <i>- L'URBANSME</i>	15
ETAT CIVIL 2008	16
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE <i>- LE VIRAGE DU COLUSTAROU</i> <i>- LE CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES</i>	17
L'ANNÉE 2008 EN IMAGES <i>- LES 105 ANS DE MME GERMAINE MAFFRE - 25 JUILLET 2008</i> <i>- LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918 - 16 NOVEMBRE 2008</i>	18
LE MOT DES ASSOCIATIONS <i>- AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE FRÉJEVILLE</i> <i>- ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT</i>	19
<i>- CLUB DE L'AMITIÉ FRÉJEVILLE-CARBES</i>	20
<i>- COMITÉ DES FÊTES DE FRÉJEVILLE</i>	21
<i>- SOCIÉTÉ DE CHASSE DE FRÉJEVILLE</i>	22
<i>- ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE FRÉJEVILLE - A.S.C.F.</i>	23
<i>- LE CLUB DE PÉTANQUE DE FRÉJEVILLE</i>	24

EN PREMIÈRE PAGE...



↙ [Saint Barthélémy \(Le Pujol\)](#)



↙ [Église \(Fréjeville\)](#)



↙ [Pigeonnier tour \(Le Rouch\)](#)



↙ [Table d'orientation \(Le Pioch\)](#)

LE MOT DU MAIRE

Depuis les élections municipales de Mars 2008, 10 nouvelles personnes ont intégré le conseil municipal.

Chaque membre du conseil municipal a choisi une responsabilité dans le panel des commissions mises en place.

Plusieurs projets ont émergé et une étude pour chacun d'eux est en cours. Certains sont très avancés, pour les autres un échéancier durant le mandat est programmé. La limite de réalisation annuelle est sujette à notre budget.

Pour ce qui est de la voirie le volume d'entretien annuel devrait être maintenu en collaboration avec l'association foncière.

Pour les bâtiments communaux :

- Création du local technique communal.
- Lancement du vestiaire du terrain de foot.
- Réfection de certains points de la salle Fabre.

Le projet de conception du terrain de tennis en parking.

La fin de l'aménagement du virage du Coustarou.

La création de points lumineux d'éclairage public et le changement de toutes les lampes néon existantes échelonné sur 2 ans.

L'étude sur l'assainissement des 2 bourgs : Fréjeville et le Pujol.

L'étude sur l'aménagement des 2 entrées du village.

L'élargissement de la voie entre la R 112 et l'Issartade.

Je salue le dynamisme de nos Associations et je ne peux que les encourager à persévérer.

Une première présentation succincte du budget communal vous est faite cette année, elle sera approfondie par la suite.

Vous souhaitant bonne lecture, je vous renouvelle tous mes Vœux pour cette Année 2009.

** La présentation et la conception de ce document est l'œuvre de Christophe MAURIÈS.*



Le maire, Michel MAUREL



INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE

Téléphone : 05.63.74.33.58.
Fax : 05.63.74.33.61.
E-mail : mairiefrejeville@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi		
Mardi		de 10 h à 12 h
Jeudi		et de 16 h à 18 h
Vendredi		
Mercredi	>	de 16 h à 18 h

Le secrétariat est fermé le 1er et 3ème mercredi du mois

Permanence des élus :

Vendredi > de 17 h à 18 h 30

ÉCOLE

Téléphone : 05.63.74.33.38.

PAROISSE

M. l'Abbé Louis GAU

(centre paroissial de Saïx)

Téléphone : 05.63.74.71.63.

DISTRIBUTION DES AVIS DE DÉCÈS

Mme Lucette VIGUIER

Téléphone : 05.63.74.34.71.

Information d'activité sur Fréjeville : Soins de pédicurie et de podologie

Message de Mme Delphine NÈGRE, pédicure et podologue D.E. :

Je vous informe que je me rendrai tous les premiers jeudi du mois à la salle de sport (vestiaires) de Fréjeville à partir de 14h.

Les personnes qui désirent prendre rendez-vous peuvent m'appeler au numéro ci-dessous ou venir me voir à la salle de sport les premiers jeudi du mois.

Le tarif du soin de pédicurie est de 25 € ainsi que la consultation de podologie.

La pédicure et podologue, Mme Delphine NÈGRE

- Pédicure Médicale
- Semelles Orthopédiques
- Consultations

Delphine NEGRE
Pédicure
Podologue D.E.

Centre Commercial Intermarché à Lameilhé
81100 CASTRES • Tél. 05 63 59 91 41
Siret 492 494 729 00030



Civisme - Gestion des déchets

Des décharges sauvages sont de plus en plus constatées sur notre commune.

Sachez qu'il en va de la responsabilité pénale des pollueurs.

Ainsi, si vous deviez être témoin de ce genre d'actes, n'hésitez pas à relever les plaques d'immatriculation et transmettez-les au maire ou à la gendarmerie.

Notez que dans ce numéro, la page n°10 est consacrée à une rubrique spéciale 'Tri sélectif : Mode d'emploi'.

En ce qui concerne la déchèterie, sachez que celle de Guitalens - Lalbarède est ouverte à tous les habitants du Pays d'Agout. Elle est ouverte le mercredi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. L'accès est gratuit pour tous les particuliers. Pour les tarifs des professionnels et pour toutes informations, voir le site :

- Adresse internet : cc.pays.agout.free.fr/dechetterie.htm

- Ou par téléphone : **05.63.70.99.30.**

La Zone d'Activités de Condoumines

La Zone d'Activités de Condoumines a été créée par la Communauté de Communes du Pays d'Agout (C.C.P.A.) sur la commune de Fréjeville. Cette zone a été implantée sur un terrain de notre commune aux vues de son emplacement privilégié (proximité de la rocade de Castres, exposition, accessibilité...).

Nous tenons à rappeler que l'intégralité des frais de réalisation et de fonctionnement sont à la charge de la C.C.P.A..

L'éclairage

Dans le but valoriser cet espace, la C.C.P.A. a décidé d'illuminer la zone d'activités. Le principe étant d'attirer les futures entreprises. Le coût de cette illumination est bien sûr entièrement supporté par la C.C.P.A. et non par notre commune.

Pour avoir des informations sur cette Zone d'Activités, où s'adresser ?

Nous rappelons aux personnes intéressées que le coût d'achat des lots de la zone d'activité de Condoumines est fixé à 10 €_{H.T.}/m².

Pour tout renseignement, veuillez contacter :

Mme Séverine MENCHON, directrice générale des services de la C.C.P.A. du Pays d'Agout :

- Téléphone : **05.63.70.52.67.**

- E-mail : cc.pays.agout@wanadoo.fr

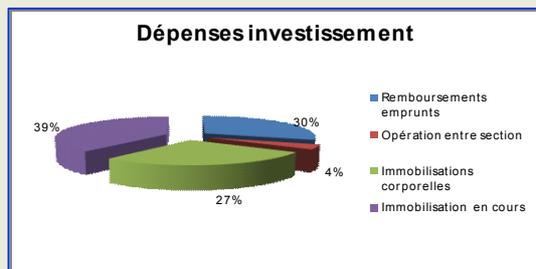


Le budget de la commune - année 2008

Les opérations entre section correspondent à des mouvements comptables. Elles sont toujours équilibrées entre fonctionnement et investissement.

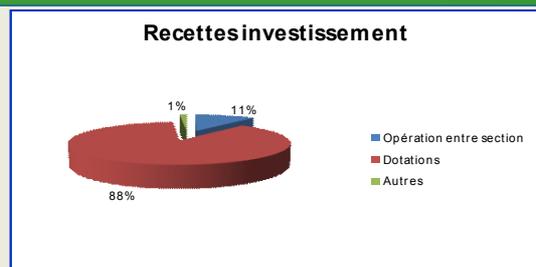
Les dépenses d'investissement

- **Remboursements d'emprunts : correspond aux remboursements du capital des emprunts suivants :**
 - Réfection Eglise
 - Pont de la Mouline
 - Pont de Carbes
 - Aménagement presbytère
- **Immobilisations corporelles**
 - Achat d'outillage (Auto Laveuse, Karcher ...)
 - Achat photocopieur
 - Achat terrain construction bâtiment communal
- **Immobilisation en cours**
 - Aménagement route communale La Doumérié
 - Travaux de voirie
 - Rénovation abri terrain de foot
 - Extension électrique au Quintal
 - Aménagement carrefour du Coustarou
 - Divers



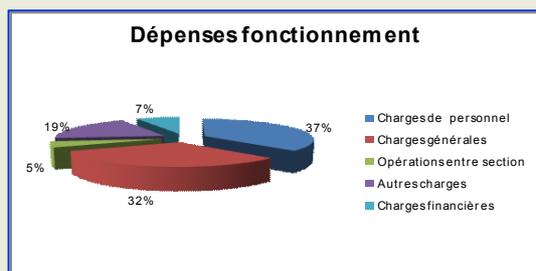
Les recettes d'investissement

- **Dotations**
 - Récupération TVA
 - Excédent fonctionnement
 - Taxe Locale d'Equipement
- **Autres**



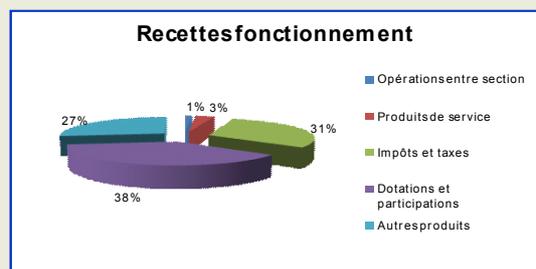
Les dépenses de fonctionnement

- **Charges de personnel**
- **Charges générales**
 - Fournitures administratives
 - Entretien
 - Energie (Electricité, carburant ...)
 - Prestation extérieure (Electricien ...)
 - Subventions (Comité des fêtes, Chasse, ...)
- **Autres charges**
 - Indemnités élus
 - Service incendie
 - Subventions
- **Charges financières**
 - Intérêts des emprunts



Les recettes de fonctionnement

- **Produits de service**
- **Impôts et taxes**
 - Taxes habitation
 - Taxes foncières
 - ...
- **Dotations et Participation**
- **Autres produits**
 - Location Salle Fabre
 - Locations Presbytère





Voici les travaux de voirie communale effectués durant l'année 2008 :

- C.R. de la Doumérié (en partie).
- C.R. des Agouts (en partie).

Pour un montant d'environ 13 000 €.

Voici les travaux de voirie intercommunale effectués durant l'année 2008 :

- V.C. 9 au niveau de La Grèze.
- Aménagement de la rue du lavoir.
- Rue de la mairie.

Pour un montant d'environ 20 000 €.

Voici les travaux d'entretien effectués durant l'année 2008 :

- Fauchage sur tous les chemins.
- Chemins communaux en 2 passages.

Pour un montant d'environ 5 500 € TTC.

- Curage des fossés.

Pour un montant d'environ 2 000 €.



[↪ Aménagement de la 'rue du lavoir'](#)





Message de l'association A.D.M.R. de Sémalens :

Création

L'association A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) de Sémalens a été créée le 16 juillet 1966, à l'initiative des habitants pour répondre aux besoins de la population. Dans le Tarn les premières associations ont été créées à partir de 1946.

L'association couvre les communes de Cambounet sur le Sor, Fréjeville et Sémalens.

Elle est dirigée par un conseil d'administration qui se compose de 9 bénévoles (1^{er} collège) et de 3 salariées (2^{ème} collège), qui a nommé le :

- Président : M. Michel MAYNADIER,
- Trésorier : M. Alain CAUWET,
- Secrétaire : Mme Monique THIVEND.

Missions

Permettre à tous de mieux vivre à domicile avec l'aide et les soins de professionnels de l'intervention recrutés et dirigés par une équipe de bénévoles bien implantés dans leur localité et à l'écoute de l'évolution des besoins.

Aider en favorisant l'autonomie de chaque personne aidée.

Encourager la participation de tous pour développer des liens solidaires et l'animation locale.

Participer au développement local par la création d'emploi.

Rôle socio-économique

Notre association participe à l'activité économique locale en créant des emplois et en maintenant les habitants au pays.

En 2007, l'A.D.M.R. de Sémalens c'est :

- 10 bénévoles responsables des services,
- 35 salariées, 15 équivalents temps plein,
- 115 personnes aidées,
- 249 000 € de salaires versés ou induits.

L'avenir

Notre challenge pour les années à venir doit être simple mais efficace. Nous proposons donc quelques actions à savoir :

- Faire connaître l'A.D.M.R. pour recruter des bénévoles et des salariés compétents,
- Faire former les salariés pour augmenter et diversifier les techniques professionnelles,
- Faire former les bénévoles pour être plus efficient,
- Diminuer le papier par la télégestion et l'informatique,
- Entreprendre la modulation (mensualisation des salariées),
- Rénover notre bureau local,
- Exprimer nos résultats simplement et clairement.

Voilà en quelques lignes tracé notre plan d'action, pour les trois années qui viennent.





Informations

Pour tous les renseignements relatifs aux services et au fonctionnement de l'A.D.M.R. vous pouvez vous rendre aux permanences à la mairie de Sémalens :

- Les mardis de 14h00 à 17 h00,
- Les jeudis de 9h30 à 12h00,
- Les vendredis matin uniquement sur rendez-vous.

Ou laisser un message sur le répondeur de l'association : 05.63.70.99.84.

Notre prochaine assemblée générale se déroulera, le mardi 30 Juin 2009, dans les locaux de la M.J.C. de Sémalens.

Moyennant une cotisation de soutien de **5 € par an**, vous pouvez être adhérent à l'association.

L'A.D.M.R. Est un réseau associatif à but non lucratif. Ce point est important car l'association ne cherche pas à faire des profits; son activité doit être simplement équilibrée économiquement. C'est pour cette raison que les interventions à domicile de l'A.D.M.R. sont possibles y compris dans les territoires les plus fragiles, que d'autres considèrent comme non rentables.

Les membres du conseil d'administration et les personnels salariés souhaitent, à tous les habitants des communes de Cambounnet, Fréjeville et Sémalens, leurs meilleurs vœux de bonne santé pour l'année 2009.

Les membres du bureau de l'A.D.M.R. de Sémalens.

Bibliothèque municipale



Message des responsables de la bibliothèque municipale :

Jusqu'à maintenant, la bibliothèque municipale comportant plus de 1500 livres offerts au cours des années par de généreux donateurs est à la disposition de tous les Fréjevillois le premier vendredi du mois de 17 à 18 h sauf pendant les vacances scolaires.

Cette bibliothèque se trouve au premier étage du bâtiment de l'école ; elle est absolument gratuite, on peut emprunter autant de livres que l'on veut et les garder un mois ou plus s'ils ne sont pas demandés par d'autres personnes.

Afin de faire profiter cette bibliothèque à un maximum de personnes qui ne peuvent s'y rendre le seul jour du mois où elle est ouverte, Nicole et Jean-Michel Vazzoler qui s'en occupent bénévolement, ont proposé d'envoyer par e-mail aux personnes intéressées un fichier regroupant la liste des livres et de satisfaire les demandeurs en permanence.

Ceux-ci n'auront qu'à communiquer leur adresse e-mail à l'adresse : **jean-michel.vazzoler@wanadoo.fr** qui vous enverra la liste. Par la suite, vous pourrez venir retirer les livres aux heures d'ouverture du secrétariat de mairie.

La lecture doit rester plus que jamais un élément de culture et de loisir indispensable, surtout avec les temps qui courent !!

Les responsables de la bibliothèque, M. et Mme Vazzoler



ILS SE RECYCLENT...

CONTENEUR À COUVERCLE JAUNE

Plastiques :

- Cubitainers - bouteilles d'eau, de jus de fruit, de soda, de soupe
- Flacons de produits ménagers
- Flacons de produits alimentaires
- Flacons de produits d'hygiène
- Les bouteilles d'huile alimentaire et flacons de ketchup ou de mayonnaise

Cartons - Boîtes métalliques :

- Boîtes et suremballages en cartons qui seront ouverts
- Briques alimentaires
- Bidons de sirop, aérosols, boîtes de boissons et de conserves, barquettes en aluminium

Journaux - Magazines - Prospectus



LES ORDURES MÉNAGÈRES...

CONTENEUR À COUVERCLE VERT

- Ordures ménagères
- Sacs plastiques - suremballages, sacs et films plastiques des journaux
- Barquettes polystyrène
- Couches
- Emballages sales non vidés



LES EMBALLAGES EN VERRE...

CONTENEUR « RECUP'VERRE »

- Bouteilles et flacons
- Pots et bocaux en verre



LES AUTRES DÉCHETS...

À la déchèterie de Guitalens - Lalbarède : Encombrants, gravats, métaux, cartons, verre, huiles minérales et végétales, batteries, piles (ou dans la plupart des centres commerciaux), solvants, peintures, écrans de télévision et d'ordinateurs, textile, radiographies...



Quelques informations à savoir

Sites internet utiles

Ministère de l'éducation nationale :
www.education.gouv.fr

Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité :
www.travail-solidarite.gouv.fr

Ministère de la justice :
www.justice.gouv.fr

Service public de la diffusion de droit :
www.legifrance.gouv.fr

Guide des droits au quotidien :
www.droitquotidien.net

Service public :
www.service-public.fr

Formulaires :
www.cerfa.gouv.fr

Assurance maladie :
www.ameli.fr

Allocations familiales :
www.caf.fr

Médiateur de la république :
www.mediateur-de-la-republique.fr



Autorisation de sortie du territoire (validité variable selon les besoins)

Où s'adresser ?

Mairie du domicile du parent qui a la garde de l'enfant et mairies annexes.

Pièces à fournir :

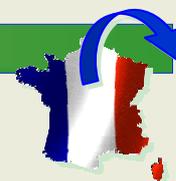
Carte nationale d'identité du mineur en cours de validité, livret de famille (ou acte de naissance de l'enfant mentionnant la reconnaissance de l'enfant si les parents sont non mariés), carte nationale d'identité du parent qui sollicite la demande, justificatif de domicile récent.

S'il y a lieu, la décision de justice (jugement de divorce ou de séparation) statuant sur l'exercice de l'autorité parentale.

Coût :

Gratuit.

Délai d'obtention : 3 jours.



Carte d'identité (valable 10 ans)

Où s'adresser ?

Mairie du domicile.

Pièces à fournir :

2 photos d'identité récentes identiques (nouvelle norme), 1 copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois, 1 justificatif de domicile récent, l'ancienne carte d'identité ou déclaration de perte ou de vol, jugement de divorce (pour enfants de personnes divorcées ou femmes divorcées désirant conserver leur nom d'épouse).

Observations :

- Présence du demandeur, même mineur, obligatoire au dépôt du dossier.
- Si la demande est pour un enfant mineur, fournir : 1 copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois.
- Si le demandeur est né à l'étranger, fournir : déclaration de nationalité ou certificat de nationalité française ou ampliation du décret de naturalisation ou de réintégration et sa photocopie.

Coût :

Gratuit.

Exception : Le renouvellement de la carte nationale d'identité, quel qu'en soit le motif, est soumise à un droit de timbre de 25 € lorsque la précédente carte n'est pas présentée au guichet de la mairie, autrement dit dès qu'une déclaration de vol ou de perte est produite à l'appui de la demande.



Passeport électronique (validité - majeurs : 10 ans , mineurs : 5 ans)



Où s'adresser ?

Mairie du domicile.

Pièces à fournir pour les personnes majeures :

2 photos d'identité récentes identiques (nouvelle norme), preuve de nationalité française (original), copie intégrale de votre acte de naissance (original), carte d'identité en cours de validité, l'ancien passeport, justificatif de domicile récent (original).

Pièces à fournir pour les personnes mineures :

2 photos d'identité récentes identiques (nouvelle norme), preuve de nationalité française (original), copie intégrale de votre acte de naissance (original), carte d'identité en cours de validité du mineur, pièce d'identité en cours de validité du représentant légal, justificatif de l'autorité parentale, l'ancien passeport, justificatif de domicile récent du représentant légal (original).

Observations :

- Présence du demandeur, même mineur, obligatoire au dépôt du dossier et pour retirer le passeport.
- Le passeport est un titre individuel ; il n'est plus possible d'inscrire des enfants sur le passeport des parents.

Coût :

- 88 € pour une personne majeure.
- 44 € pour une personne mineure de 15 à 18 ans.
- 19 € pour un mineur de moins de 15 ans.

Inscription sur les listes électorales



Où s'adresser ?

Mairie du domicile.

Pièces à fournir :

La carte nationale d'identité, 1 justificatif de domicile de moins de trois mois (facture, quittance de loyer, etc...).

Observations :

- Ne concerne que les personnes de plus de 18 ans, de nationalité française et étrangers membres de la CEE.
- Elles sont reçues en mairie jusqu'au 31 décembre.
- En cas de changement d'adresse à l'intérieur de la commune, vous voudrez bien vous présenter au secrétariat de la mairie avec un justificatif du nouveau domicile.

Recensement militaire



Où s'adresser ?

Mairie du domicile.

Pièces à fournir :

Livret de famille, 1 pièce d'identité.

Observations :

Depuis janvier 1999, filles et garçons âgés de 16 ans dans l'année sont tenus de se faire recenser à la mairie dans le mois de leur anniversaire.

A cette occasion, une attestation de recensement sera délivrée. Elle sera demandée pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique : permis de conduire, BEP, Baccalauréat, concours de la Fonction Publique.

Si vous avez oublié de vous faire recenser, vous devez régulariser au plus tôt.

Extrait d'acte de naissance avec filiation ou copie intégrale



Où s'adresser ?

Mairie du lieu de naissance.

Si vous êtes né(e) à l'étranger :

La copie intégrale de votre acte de naissance doit être demandée au :

**Ministère des affaires étrangères
Service central de l'état civil de Nantes
11, rue de la Maison Blanche
44941 NANTES Cedex 09**

Ou directement par internet sur le site suivant :

<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/dali/default.htm>

Si vous êtes né(e) dans un département ou dans un territoire d'outre-mer :

La copie intégrale de votre acte de naissance doit être demandée au :

**Ministère de l'outre-mer
Service de l'état civil
27, rue Oudinot
75358 PARIS 07 SP**

Ou directement par internet sur le site suivant :

<https://www.acte-etat-civil.fr/DemandeActe/Accueil.do>

Pièces à fournir :

- Par correspondance : préciser nom, prénom, date et lieu de naissance, nom et prénom des parents (nom de jeune fille de la mère) de la personne concernée.
- au guichet : pièce d'identité.

Observations :

Les demandes doivent être accompagnées d'une enveloppe affranchie à vos nom, prénom et adresse.

Extrait d'acte de mariage avec filiation ou copie intégrale



Où s'adresser ?

Mairie du lieu de mariage.

Pièces à fournir :

- Par correspondance : préciser nom, prénom, date du mariage et filiation.
- au guichet : pièce d'identité.

Observations :

Les demandes doivent être accompagnées d'une enveloppe affranchie à vos nom, prénom et adresse.

Extrait d'acte de décès ou copie intégrale



Où s'adresser ?

Mairie du lieu du décès ou du dernier domicile.

Pièces à fournir :

Par correspondance et au guichet : préciser nom, prénom, date du décès.

Observations :

Les demandes doivent être accompagnées d'une enveloppe affranchie à vos nom, prénom et adresse.

Déclaration de naissance



Où s'adresser ?

Mairie du lieu de naissance.

Pièces à fournir :

Livret de famille ou carte d'identité.

Observations :

Dans les trois jours de l'accouchement.

Déclaration de décès

Où s'adresser ?

Mairie du lieu de décès.

Pièces à fournir :

Livret de famille ou à défaut tous renseignements d'état civil relatifs au défunt.

Observations :

Dans les 24 heures. Non compris dimanches et jours fériés.



Dossier de mariage

Où s'adresser ?

A retirer à la mairie du lieu de domicile d'un des futurs époux.

Pièces à fournir :

- Copie intégrale des actes de naissance de chacun des futurs époux de moins de trois mois à la date du mariage,
- Pour les personnes de nationalité étrangère, produire en plus de l'acte traduit par un traducteur assermenté : un certificat de coutume et de célibat ou de capacité à remariage,
- Les pièces d'identité des époux et des témoins,
- Certificat de notaire (si contrat de mariage),

Observations :

2 témoins minimum ou 4 au plus au total.



Duplicata du livret de famille

Où s'adresser ?

Mairie du domicile.

Pièces à fournir :

Imprimé à remplir à la mairie.



Reconnaissance d'un enfant

Où s'adresser ?

Toutes les mairies.

Pièces à fournir :

Pièce d'identité.



Concession au cimetière

Où s'adresser ?

Mairie de Fréjeville.

Observations :

Voir en mairie



Permis de construire



Où s'adresser ?

Mairie de Fréjeville.

Pièces à fournir :

Voir en mairie.

Déclaration de travaux



Où s'adresser ?

Mairie du domicile.

Pièces à fournir :

- L'imprimé de demande que vous trouverez en mairie
- Une ou plusieurs photos du bâtiment dans son environnement
- Un plan de situation de la propriété dans la commune
- Un plan de masse du terrain, en y positionnant selon le cas votre projet à l'échelle
- Un croquis du projet en indiquant les dimensions, les matériaux utilisés, leur couleur.

Observations :

Le dossier est à déposer en trois exemplaires en mairie. Une réponse de faisabilité de votre projet vous sera adressée dans un délai de un mois (à partir de la date de dépôt d'un dossier complet).

L'urbanisme



Le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) :

Les nouvelles lois sur l'urbanisme sont particulièrement contraignantes ; elles favorisent essentiellement par grandes zones à urbaniser. Par ailleurs, la saturation des réseaux (eau, électricité, etc..) limite les possibilités d'extension de l'urbanisation.

Les abris de moins de 20 m² :

Rappel de la procédure légale : les abris de jardin ou autres, ne dépassant pas une surface au sol de 20m², doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux en Mairie. Une procédure d'autorisation simplifiée (distincte du permis de construire) doit être appliquée.



Etat civil 2008

Naissances



Nous souhaitons la bienvenue à :

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>DATE ET LIEU DE NAISSANCE</u>
HORRACH Elie, Timéo	1, rue du lavoir	28 juin 2008 (Castres)
JOUBE William, Paul, Luc	1, impasse de la Grèze	18 octobre 2008 (Albi)
MANDOUL Tom, Nicolas	La Bessarié	20 juin 2008 (Castres)
MARC Mélissa, Françoise, Marcelle	10, impasse des lilas	2 décembre 2008 (Castres)
MULLER Inès, Isabelle, Suzanne	14, le Pujol	13 juin 2008 (Castres)
RICARDOU Emy, Louise	La Tourette	2 février 2008 (Castres)
TRESSOL Rémy	5, l'Issartade	24 janvier 2008 (Castres)

Mariages



Nous adressons nos félicitations à :

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>DATE</u>
MAUREL Frédéric, Thomas	avec VENTURA Élisabeth	28 juin 2008
MULLER Christophe, Robert, Hervé	avec RIMOLDI Isabelle, Yvonne, Geneviève	4 octobre 2008

Décès



Nous partageons la peine de toutes les familles :

<u>NOM, PRÉNOM</u>	<u>ÂGE</u>	<u>DATE ET LIEU DE DÉCÈS</u>
DELPECH Anne-Marie, Martine, Andrée Épouse ALBERT	50 ans	3 septembre 2008 (Castres)

Aménagement de l'espace

Le virage du Coustarou

Le virage du Coustarou a été réaménagé. En effet, les charrettes en bois qui le décorait tombaient en miette. Il a donc été décidé d'y agencer un massif de diverses plantes. Le résultat définitif ne devrait se voir que d'ici deux ou trois années, le temps que la nature fasse son travail.



↳ Avant



↳ Après

Le concours des maisons illuminées

Merci à toutes les familles qui ont participé au concours de Noël 2008 des maisons illuminées. Nous espérons que vous serez nombreux au prochain concours des maisons fleuries (vous en serez informés en temps voulu).

Voici le résultat du concours des maisons illuminées :

Catégorie "Maisons et Jardins" :

- 1^{er} prix : Me FARAL et Mr CAVALLO
- 2^{ème} prix : Me et Mr COUSINIE ex-æquo avec Me et Mr ROUTELOUS
- 4^{ème} prix : Me et Mr ZACCOLETTI ex-æquo avec Me et Mr ZULIANELLO
- 6^{ème} prix : Me et Mr CORRY

Catégorie "Balcons et Façades" :

- 1^{er} prix : Me DESCHAMPS et Mr CABAUSSEL



Les 105 ans de Mme Germaine Maffre - 25 juillet 2008

Le vendredi 25 juillet 2008, la commune a tenu à célébrer les 105 printemps de la doyenne de la commune : **Mme Germaine Maffre**, en présence des fréjevillois, de sa famille et de Mme Aimée Farenc (suppléante du député M. Bernard Carayon).



La commémoration du 11 novembre 1918 - 16 novembre 2008

Le 16 novembre 2008, la municipalité a tenu à décorer les anciens combattants de la guerre de 1939-1945 domiciliés sur la commune.

Ainsi, **M. André ALAYRAC**, **M. Robert BARDOU**, **M. Thomas BOUTTES**, **M. Alfred CULIÉ**, **Robert DELCUSE** et **M. Florentin RIGAL** ont reçu de la part de M. le sous-préfet, la médaille de la reconnaissance de la commune de Fréjeville. A noter la présence d'un détachement du 8^{ème} régiment d'infanterie de marine parachutiste de Castres, de représentants de la brigade de gendarmerie de Vielmur-sur-agoût, de Mme Aimée Farenc (suppléante du député M. Bernard Carayon) et du conseiller général M. Robert CLARENC.

Le jour même, une médaille de la reconnaissance de la commune de Fréjeville fut aussi attribué à **M. Jean-Michel VAZZOLER**, ancien maire, ancien directeur d'école et détenteur des Palmes Académiques.



Le mot des associations

Amicale des anciens combattants de Fréjeville



Message de l'amicale des anciens combattants de Fréjeville :

Deux commémorations ont été organisées l'an passé en l'honneur du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918.

Cependant, la cérémonie du 11 novembre a été célébrée d'une façon inhabituelle.

M. le maire a voulu mettre à l'honneur les anciens combattants et P4 de 39-45 résidents sur Fréjeville.

Ainsi, M. le sous-préfet a remis la médaille de reconnaissance de la commune à 7 camarades en présence d'un détachement du 8ème R.P.I.M.A. de Castres, du conseiller général, des maires du canton, diverses associations et leurs drapeaux, de l'école de musique de Vielmur, les enfants des écoles et leurs maîtresses, ainsi qu'une nombreuse affluence.

Un devoir de mémoire dont on se rappellera.

Merci à M. le maire et ses conseillers pour cette belle cérémonie.

Je termine en vous souhaitant à tous et toutes une bonne santé et bonne année 2009.

Le président, Robert Bardou

Association foncière de remembrement



Message de l'association foncière de remembrement de Fréjeville :

Monsieur Louis VIGUIER ayant quitté ses fonctions au sein de l'association fin 2007 pour une retraite bien méritée, c'est Monsieur Raphael RAYSSAC, chef d'exploitation agricole sur la commune de Fréjeville, qui lui succédera. C'est en votre nom que je le remercie d'avoir accepté de nous rejoindre comme membre de droit.

L'entretien de l'ensemble des fossés et talus de l'A.F.R. a été réalisé en 2008. Quelques recommandations me semble nécessaire pour vous éviter des désagréments lors du passage de l'épaveuse :

- Repérez vos sorties pluviales dans les fosses.
- Pour les exploitants agricoles repérez vos bouches d'irrigation et drains.
- Interdiction de déposer dans les fosses les déchets végétaux et surtout les cailloux ramassés sur votre parcelle.

Les chemins d'exploitation se sont particulièrement dégradés durant ces deux dernières années. Les intempéries sont les causes principales. Les travaux de remise en état seront notre priorité en 2009 dans les limites de notre budget.

Il est à signaler que ces chemins sont principalement à usages agricoles, toutefois si vous deviez les emprunter avec votre véhicule personnel, la vitesse ne doit pas excéder 10Km/h.. Pensez aux promeneurs à pieds ou à vélo.

Le chemin du Pioch reste interdit à tous véhicules à moteur.

Je terminerai en me joignant à toute l'équipe du bureau pour vous souhaiter meilleurs vœux pour l'année 2009.

Le président, Jean-François Albert



Message du club de l'amitié Fréjeville-Carbes :

Voici le déroulement des manifestations que nous avons opéré au cours de l'année 2008 :

- Programme des diverses belotes inter-club, avec : Cambounet, Soual, Saint Germain des Prés : les mercredis 23 janvier ; 20 février, 19 mars, 2 avril, 15 octobre, 19 novembre, 17 décembre à 14h à la salle Fabre ; elles rassemblent de 60 à 70 joueurs.
- La messe pour le club a eut lieu à Carbes le 10 février à 9h30.
- L'assemblée générale avec le repas du club c'est déroulée 17 février 2008.
- Sortie au Pas de la Case le mardi 13 mai.
- Mardi 9 septembre : Visite du gouffre de cabrespine, Moulin à papier de Brousse, Ceillier des cotes du trapel.
- Mardi 30 septembre : Sortie au Pas de la Case.
- Lundi 8 décembre : Sortie pèlerinage à Lourdes.
- Le dimanche 23 novembre avait lieu le loto du club.
- Le vendredi 18 novembre à 14h "gouter intergénération, en association avec les écoles de Carbes, Les Farguettes et Fréjeville.

Bonne année à vous tous de carbes et Fréjeville et à bientôt.

Prévision pour cette année 2009 :

- Assemblée générale et formation du bureau le 15 janvier, suivi du repas.
- Messe du club, Fréjeville samedi 24 janvier 18h.
- Belotes à venir : les mercredi 21 janvier, 18 février, 18 mars, 15 avril, 14 octobre, 18 novembre et mercredi 16 décembre.
- Repas de Pâques prévu le jeudi 23 avril.
- Sorties à préciser : 5 mai, 16 juin, 15 septembre, etc...

Cordialement à tous.

Le président, Joseph IZARD



 Photos du repas du club de l'amitié du 15 janvier 2009



Message du Comité des fêtes de Fréjeville:

L'ensemble du comité des fêtes vous remercie d'avoir répondu présent lors des différentes manifestations organisées tout au long de l'année.

Notre fête annuelle a une fois encore attiré beaucoup de monde et c'est avec beaucoup d'enthousiasme que nous recommencerons cette année. Nous remercions particulièrement l'école de danse qui a pris l'initiative d'animer le feu d'artifice. Ce fut très apprécié de tous.

Cette année, le programme des manifestations est le suivant :

- Samedi 21 février 2009 : Repas moules frites.
- Week-end des 16 et 17 mai 2009 : Ball-trap.
- Week-end des 4, 5, 6 et 7 juin 2009 : Fête annuelle.
- Fin d'année 2009: 4^{ème} foire aux jouets.

Le village ayant vu l'arrivée de nouvelles familles, nous nous tenons à votre entière disposition pour toute information concernant le comité des fêtes. N'hésitez pas à contacter un des deux présidents si vous souhaitez consacrer un peu de temps à la vie de votre village en apportant de nouvelles idées et votre bonne humeur.

L'année 2009 apporte des changements au sein du comité des fêtes puisque celui-ci change de nom avec la nouvelle année et s'appelle désormais :

Association des Animations Fréjeilloise
A.A.F.

Un nouveau président : M. BERRUEZO Jean-Marie.

Pour la fête 2009 voici le déroulement :

- Jeudi 4 juin 2009 : Concours de belote.
- Vendredi 5 juin 2009 : Repas de la fête.
- Samedi 6 juin 2009 : Soirée avec le groupe Sangria Gratuite.
- Dimanche 7 juin 2009 : Vide grenier et un apéritif de clôture sera proposée en fin d'après-midi avec animation.

Les membres du comité des fêtes solliciteront votre générosité le samedi midi.

Bien sûr les bals seront toujours gratuits, nous comptons donc sur votre présence pour ces différentes manifestations.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une merveilleuse année 2009.

Les co-présidents,

Benoît CABAUSSEL
Téléphone : 05.63.70.48.57.

Jean-Marie BERRUEZO
Téléphone : 05.63.82.02.75.

Site internet : www.cdf-frejeville.com



Le fresinat



Double je



Le feu d'artifice



Gerry Carter



La foire à tout



L'apéro tapas



Message de la société de chasse de Fréjeville :

Compte rendu d'activité de la société de chasse de Fréjeville :

La société de chasse a fait trois battues aux renards avec succès puisque deux renards ont été tués.

Le 5 février, sous la direction du lieutenant de louveterie M. Michel FAURY, nous avons effectué un comptage nocturne de gibier où nous avons eu la satisfaction de noter que les lièvres s'étaient bien reproduits et nous avons constatés 59 lièvres.

Je tiens à rappeler que ce comptage nocturne est fait tous les ans et que tous les services de police et gendarmerie sont prévenus, donc : pas d'affolement si vous voyez des projecteurs dans les champs en pleine nuit.

Le 23 février par arrêté municipal, nous avons fait une battue aux pigeons qui causent énormément de dégâts sur les toitures.

Le 6 avril, nous avons voulu renouer avec la tradition par le repas annuel des chasseurs. 75 personnes ont répondu présentes. D'ores et déjà, nous pouvons vous annoncer que le repas annuel de la chasse se déroulera le 15 mars 2009 à la salle Fabre à Fréjeville. Les personnes qui désireraient se joindre à nous pour cette agréable journée sont priées de se renseigner auprès du secrétaire de la société de chasse M. Claude MOLINIER au 05.63.74.36.63. aux H.R..

Attention : places limités.

Permettez-moi au nom de tous les chasseurs et des membres du conseil d'administration de vous présenter tous mes vœux de bonheur et de santé à vous toutes et à vous tous.

Le président, Gilbert MANDOUL
Téléphone : 05.63.74.39.51.
Portable : 06.87.92.41.38.





Message de l'association sportive et culturelle de Fréjeville :

J'ai l'honneur et le plaisir de présider depuis 11 ans l'Association Sportive et Culturelle de Fréjeville. L'Association se compose de 8 sections qui regroupent environ 230 adhérents. Au travers du sport et du loisir, elle s'attache à perpétuer une tradition de convivialité, et s'applique à demeurer un moyen agréable d'intégration à la vie sociale de la commune de Fréjeville ; elle permet en effet en se connaissant mieux, de créer un climat, une entraide, une envie d'organiser ensemble, en un mot de conserver une âme à notre petit village.

Je remercie très chaleureusement tous les responsables de section pour leur implication, et chacun d'entre vous pour votre participation aux activités et organisations de l'A.S.C.F.. Je remercie plus particulièrement la Municipalité, Mr Dubois et la P.A.C. qui soutiennent l'A.S.C.F. depuis sa création.

Je présente à chacun d'entre vous tous mes vœux pour l'année 2009, et vous invite à adhérer encore plus nombreux à l'Association; vous trouverez ci-dessous, à toutes fins utiles, les coordonnées des responsables de section qui se feront un plaisir de vous renseigner.

Le Président, Jean-Paul AUDU
Téléphone : 05.63.74.39.15.

<u>DISCIPLINE</u>	<u>NOM DES RESPONSABLES</u>	<u>TÉLÉPHONE</u>	<u>E-MAIL</u>
<u>Badminton</u>	Bernard GRUESO Adeline DELPECH	06.11.66.08.19. 06.79.66.51.39.	bernard.grueso@free.fr
<u>Danse</u>	Annie LACHAUME Fabienne CAMMAGRE Sylviane DESCHAMPS Carole BERRUEZO	05.63.72.59.73. 05.63.75.32.59. 05.63.70.48.57. 05.63.82.02.75.	choreadanse@orange.fr
<u>Foot à sept</u>	Jean-Pierre TRÉVISIOL Jean-Marc ALLAIN	05.63.74.78.89. 06.84.60.20.26.	monique.trevisiol@free.fr jean.kar@free.fr
<u>Foot à onze (seniors)</u>	Christophe BATUT Jean-Louis LAROQUE Francis ANSELMI Gilbert MANDOUL	06.73.63.71.59. 05.63.74.38.69. 06.13.41.53.03. 06.87.92.41.38.	christophemathis@orange.fr
<u>Foot à onze Pays d'Agout (moins de 18 ans)</u>	Jean-Paul AUDU	05.63.74.39.15.	
<u>Gymnastique</u>	Laurence GENESTE Maguy DELPECH Monique TRÉVISIOL	05.63.75.32.98. 05.63.71.75.34. 05.63.74.78.89.	geneste.laurence@neuf.fr maguy.delpech@neuf.fr monique.trevisiol@free.fr
<u>Pétanque</u>	Alexandre BATUT Sabrina MARIA Laurent SOCCOL	06.20.68.36.01. 06.03.24.28.99. 06.63.20.56.79.	alexandre.batut@wanadoo.fr alexandre.batut@wanadoo.fr
<u>Volley (www.frejevillevolley.com)</u>	Sébastien BRUNE Rodolphe TRESSOL Christian CAMMAGRE	05.63.75.77.61. 05.63.75.08.32. 05.63.75.32.59.	sebastien.brune@wanadoo.fr rodolphe.tressol@orange.fr
<u>Randonnée pédestre</u>	Geneviève et Robert SOCCOL Thierry CAUSSE Christian ROCACHER	05.63.74.36.56. 05.63.70.74.56. 05.63.72.51.71.	robert.soccol@wanadoo.fr thierry.causse@carbodebit.net

Une 9ème section est en cours de création : il s'agit d'une section de course à pied / footing, soit pour entretenir tout simplement sa forme, soit pour faire des compétitions départementales et régionales. Les personnes intéressées peuvent contacter Laurent SOCCOL (téléphone 06.63.20.56.79.).



Message du club de pétanque de Fréjeville :

Le club de pétanque de Fréjeville compte à ce jour seize licenciés.

Pour les personnes intéressées, les licences 2009 sont disponibles dès maintenant jusqu'à fin mars (fournir un certificat médical, une photo d'identité et 20 euros).

Cette année quatre concours auront lieu dans notre village :



- Le dimanche 31 mai : deux concours dans la même journée.

Programme ci-après (licences obligatoires).

Le bilan des années précédentes n'étant pas satisfaisant (en 2006 nous avons eu seulement 20 équipes en 2006, 27 en 2007, et en 2008 nous n'avons pas fait de concours).

Cette année nous avons voulu faire une journée conviviale de pétanque dans notre club, avec petit-déjeuner et repas du midi.

Il n'y a que 5 journées de ce genre dans le sud du département.

Dimanche 31 mai 2009
FREJEVILLE

Toute l'équipe de la Pétanque Fréjeilloise sera heureuse de vous accueillir
à partir de 07h30 pour un petit déjeuner œufs / ventrèches

08h00 : Tête à tête non stop
14h30 : Doublettes non stop

Possibilité de restauration dans la salle des fêtes :
- Plateaux repas (limité à 50 pers.)
- grillades

Renseignements et réservations repas au 06 20 68 36 01



- Le samedi 6 juin concours doublette pour la fête du village (ouvert à tous).



- Le dimanche 7 juin concours doublette pour la fête du village (ouvert à tous).

Dès le retour du printemps nous continuerons à disputer quelques parties, le vendredi soir sur la place du village.

Pour tous renseignements vous pouvez me contacter au 06.20.68.36.01.

Le président, Alexandre BATUT

